

FORMATION RECYCLAGE : HABILITATION ÉLECTRIQUE

Objectif de la formation :

- ✓ Réactualiser les compétences pour intervenir en sécurité sur des installations électriques basse tension.
- ✓ Appliquer la norme NF C18-510 avec les équipements de protection adaptés.

 Code formation : **HE-R**

 Durée : **2 jours (14 heures)**

 Participants : **4 à 8 personnes**

 Tarif par stagiaire : **290,00 € HT**

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Électriciens, techniciens de maintenance, chefs d'équipe ayant déjà été habilités et devant renouveler leur qualification pour réaliser des travaux, interventions ou consignations en basse tension (BT).

CE QUE VOUS AUREZ ACQUIS À LA FIN DE LA FORMATION

- Une mise à jour des règles de sécurité et de la réglementation NF C18-510.
- La capacité à appliquer les procédures d'intervention et de consignation.
- Un avis favorable à la délivrance du recyclage de l'habilitation BT visée.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Mécanisme d'apparition du dommage
- ✓ Cadre réglementaire
- ✓ Grandeurs physiques mesurables et quantifiables
- ✓ Variance universelle des matériaux
- ✓ Tension de pas
- ✓ Les dangers de l'électricité
- ✓ Effets physiopathologiques de l'électrification
- ✓ Ventilation des niveaux d'habilitation
- ✓ Domaine de tension
- ✓ Zones d'environnement
- ✓ Principaux dysfonctionnements d'ordre électrique
- ✓ Consignation : mise hors tension / mise hors de portée
- ✓ EPI / EPC
- ✓ Conduite à tenir en cas d'incendie électrique, d'accident électrique

PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

- ✓ Lecture et compréhension du français
- ✓ Être apte à exercer une activité dans le domaine de l'électricité
- ✓ Avoir suivi la formation initiale d'habilitation électrique

INFORMATIONS PRATIQUES

- Délai d'inscription : au plus tard, 10 jours avant le début de la formation
- Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

SUITE DE PARCOURS

- ✓ Recyclage Habilitation électrique : préconisé tous les 3 ans, en 2 jours

POUR PLUS D'INFORMATIONS

 03 67 34 41 01

 contact@ifmgc.com

